

Logisticien en transport routier et marchandises dangereuses

RNCP38340 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	Autre — Autre certification professionnelle de droit
Code(s) NSF	311t
Formacode(s)	31828
Code(s) ROME	N1201, N1303, N4203
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	17/10/2028

Certificateur(s)

MINISTERE DES ARMEES · SIRET : 11009001600053

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
Écoles militaires de Bourges (EMB) - École du train et de la logistique opérationnelle	—	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

À son entrée au sein du ministère des armées, le personnel recruté pour les emplois du domaine « mouvements-ravitaillements » dans la filière « régulation des ravitaillements » doit acquérir l'ensemble des qualifications dans le domaine du transport routier. Il suit pour cela un cycle de formation théorique, technique et pratique lui permettant de développer les compétences professionnelles indispensables à l'exercice du métier de logisticien en transport routier et marchandises dangereuses au sein d'infrastructures telles qu'elles existent dans le secteur civil ou bien dans un cadre opérationnel exigeant.

La certification atteste donc des compétences professionnelles nécessaires à l'exercice du métier de logisticien en transport routier et marchandises dangereuses.

Si elle répond au besoin du ministère des armées, son enregistrement au RNCP permet de doter les bénéficiaires d'un signal de qualification reconnu, facilitant leur insertion professionnelle dans le secteur civil. La certification représente donc à la fois un gage d'attractivité à l'étape du recrutement au sein du ministère mais également une aide au reclassement entraînant régulièrement du nouveau personnel qualifié sur le marché de l'emploi.

Cette certification professionnelle est d'autant plus pertinente :

- qu'elle concerne un personnel parfois dépourvu d'un niveau initial ou avec une formation de niveau inférieur ou équivalent dans un autre domaine, en contrat à durée souvent déterminée,
- qu'il existe des opportunités d'emploi dans ce domaine au sein du secteur civil.

De plus, la diversité des situations de travail rencontrées au cours des différents postes occupés au sein du ministère des armées, en France ou à l'étranger, permet de garantir la polyvalence attendue d'un logisticien en transport routier et marchandises dangereuses dans le secteur civil.

Les compétences de cette certification professionnelle de niveau 4 acquises au ministère des armées sont ainsi tout à fait transférables pour répondre aux besoins de l'univers civil.

Le métier de logisticien en transport routier et marchandises dangereuses s'inscrit dans le secteur économique de la logistique et des transports.

L'enquête menée atteste que celui-ci est l'un des dix secteurs porteurs d'emploi en France selon les études prospectives sur le marché global. La France est le 6e marché logistique à l'échelle mondiale et le 2e en Europe. Le transport intérieur français s'effectue dans sa grande majorité par voie routière.

Les chiffres par l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique (OPTL) dans son rapport bilan de 2022 permettent de mettre en évidence les besoins du marché de façon précise (notamment sur les trois codes ROME référencés par cette certification).

Effectifs : 53,7 % des salariés de la branche œuvrent dans le transport de marchandises. L'effectif salarié global a augmenté de 3.7% par rapport à 2020, pour le transport de marchandises, l'augmentation est de 4.5%. 777 718 salariés dans la branche au 31 décembre 2021.

Un marché du travail dynamique : « En 2021, le nombre d'offres d'emploi déposées par les entreprises de la Branche auprès de Pôle emploi a considérablement augmenté pour atteindre des niveaux qui sont même supérieurs à ceux constatés avant la crise sanitaire. Pôle emploi a ainsi collecté plus de 79 400 offres d'emploi en 2021, soit au moins 25 000 de plus que l'année précédente. »

ACTIVITÉS VISÉES

Le logisticien en transport routier et marchandises dangereuses est chargé d'encadrer une équipe d'une douzaine de conducteurs routiers et de mettre en œuvre les missions de transport de fret sur le territoire national comme à l'étranger.

Spécialiste du transport de marchandises dangereuses (explosifs et carburants), il est à même d'organiser ou de réaliser le transport en assurant la sécurité maximale de ses subordonnés comme de la population des zones géographiques concernées par la mission.

Ce métier peut être exercé par et avec du personnel en situation de handicap sous réserve d'une adaptabilité à poste et, pour l'armée de Terre, d'une compatibilité avec l'état de militaire.

Les principales activités du logisticien en transport routier et marchandises dangereuses sont réparties au sein de 3 blocs de compétences :

Organiser les missions de transport routier et de marchandises dangereuses

- Préparation de la mission ;
- Coordination et mise en œuvre de la mission ;
- Contrôle de la mission.

Gérer une flotte de véhicules de transport routier et marchandises dangereuses

- Suivi des véhicules et des matériels ;
- Mise en œuvre des séances d'entretien ;
- Contrôle de la bonne exécution de l'entretien des véhicules.

Gérer les compétences professionnelle d'une équipe de conducteurs de véhicules de transport routier et marchandises dangereuses

- Gestion et suivi administratif du personnel ;
- Préparation des séances de formation ;
- Réalisation des séances de formation.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Organiser les missions de transport routier et de marchandises dangereuses

Afin de prévoir la mission au plus près des scénarios possibles et donc de minimiser les risques d'imprévus dans le respect de la réglementation routière et des règles afférentes aux marchandises dangereuses :

- Rédiger la fiche d'itinéraire à partir de l'objectif à atteindre et en prenant en considération les contraintes de la réglementation afférentes au transport de marchandises dangereuses (hydrocarbures, poudres et explosifs, etc..) afin de d'effectuer la mission de transport dans les meilleures conditions sécuritaires et de circulation ;
- Calculer les délais et la durée de la mission en accord avec l'objectif à atteindre, sur la base de l'étude technique et opérationnelle afin d'effectuer la livraison dans les conditions de temps fixées ;
- Manager l'équipe de conducteurs et exploiter sa flotte de véhicules en tenant compte d'une part des contraintes techniques du fret à transporter, d'autre part de la disponibilité et des qualifications détenues par le personnel afin d'effectuer la mission de transport de la manière la plus efficace possible.

Afin que tout le personnel connaisse parfaitement la mission et la réalise dans de bonnes conditions :

- Planifier et préparer une séance d'information (briefing avant départ) au profit de tous les acteurs de la mission en s'appuyant sur la rédaction d'une fiche recensant tous les points majeurs de la mission de transport afin qu'ils soient assimilés par chaque conducteur ;
- Expliquer des missions individuelles en s'appuyant sur la fiche de mission et en insistant sur les points importants afin de s'assurer de la bonne compréhension individuelle et collective pour atteindre l'objectif commun ;
- Fixer à son équipe les règles de circulation à appliquer lors de la mission de transport en s'appuyant sur la réglementation en vigueur afin de préserver la sécurité des personnes et des biens ;
- Contrôler le chargement et l'arrimage du fret à partir des fiches techniques d'arrimage et de la réglementation de transport de marchandises dangereuses afin d'assurer la sécurité du chargement ainsi que la préservation des capacités motrices du véhicule.

Afin d'être certain que la mission s'est déroulée dans le respect des consignes et de la réglementation en vigueur :

- Analyser et contrôler la réalisation de la mission

en s'appuyant sur les comptes rendus de fin de mission des conducteurs et sur les relevés électroniques des véhicules afin de s'assurer du respect des consignes et d'identifier les points d'amélioration éventuels ;

- Prendre les mesures relevant de sa responsabilité en regard des dysfonctionnements éventuellement constatés par l'analyse des comptes rendus en vue d'améliorer les performances futures et d'en tirer un retour d'expérience utile à l'amélioration des missions futures.

- Gérer une flotte de véhicules de transport routier et marchandises dangereuses

Afin de suivre la flotte de façon optimale pour la mise en œuvre des missions de transport de marchandises :

- Mettre à jour le tableau de bord en fonction des caractéristiques des véhicules et des missions pour la mise en cohérence entre les moyens et les missions ;
- Gérer le potentiel de la flotte de véhicules en tenant compte du kilométrage et des périodes de visites et d'entretien afin d'affecter le véhicule idoine à chaque mission de transport ;
- Procéder à l'analyse de l'état des véhicules de la flotte en exploitant les comptes rendus de fin de mission et en regard des obligations d'entretien périodique, afin de s'assurer de l'état des véhicules et d'envisager les opérations de maintenance éventuelles avant de les affecter à une nouvelle mission.

Afin d'avoir une flotte opérationnelle pour la mise en œuvre des missions de transport :

- Planifier l'entretien préventif et curatif des véhicules de la flotte par anticipation au regard de la réglementation en matière d'entretien et de contrôle des matériels de transport afin de s'assurer de la conformité permanente de la flotte de véhicules ;
- Contrôler que les conducteurs réalisent les opérations de vérification du véhicule en s'assurant qu'ils respectent la réglementation, et se conforment aux normes en vigueur, y compris celles relatives au transport de matières dangereuses, pour garantir l'intégrité des biens, des personnes, de l'environnement ;
- Procéder aux demandes d'échanges, de complètement, de mise en réparation, en enregistrant les ordres sur un tableau de bord ou journal pour être en conformité avec la réglementation, en les planifiant selon les missions à venir pour une programmation à jour.

Afin de garantir un entretien conforme des véhicules :

- Planifier et suivre les mises en réparation et en séances d'entretien programmées (au sein des échelons spécialisés de maintenance) en s'appuyant sur le tableau de bord de suivi des matériels et en missionnant le personnel pour effectuer le dépôt des véhicules à l'échéance, afin de disposer d'un parc de véhicules permettant de réaliser les missions en respectant la réglementation en vigueur ;
- Suivre les dossiers de mises en réparation externalisées auprès des concessionnaires en s'appuyant sur le tableau de bord et les carnets d'entretien dédiés afin de limiter les durées d'indisponibilité de sa flotte.
- Gérer les compétences professionnelles d'une équipe de conducteurs de véhicules de transport routier et marchandises dangereuses

Afin d'optimiser les compétences professionnelles du personnel de la flotte :

- Suivre le tableau de bord du personnel en s'appuyant notamment sur le planning et en recensant les évolutions des situations administratives afin de manager l'équipe de conducteurs en tenant compte des indisponibilités programmées et des éventuelles situations individuelles de handicap nécessitant l'adaptation des conditions de réalisation des missions ;
- Tenir à jour une base de données « formation » du personnel de l'équipe de conducteurs, en recensant les qualifications nécessitant un recyclage régulier et les formations constituant des étapes du parcours professionnel, afin de garantir l'employabilité actuelle et future de l'équipe de conducteurs et/ou de mettre en adéquation les qualifications détenues avec les exigences du poste.

Afin de maintenir le niveau de qualification de son personnel :

- Identifier le personnel devant faire l'objet d'un recyclage ou d'une mise en formation initiale, en s'appuyant sur le tableau de suivi « formation » et à partir des évolutions de la réglementation afin de disposer de personnel / conducteurs formé et à jour de recyclage pour la réalisation des missions de transport ;
- Inscrire les formations à mener en interne en planification et/ou commander les formations sous-traitées auprès d'un organisme extérieur, en tenant compte de l'emploi du temps de chacun, des contraintes et des impératifs professionnels afin de disposer de conducteurs qualifiés et à même de remplir les missions de transport de marchandises ;
- Déterminer le contenu de la formation à dispenser et les modalités de mise en œuvre, en tenant compte du profil des stagiaires à former et en procédant aux mises à jour de la réglementation de référence, en vue de développer ou maintenir les compétences requises par les conducteurs effectuant les missions de transport de marchandises dangereuses par voie routière.

Afin de conduire la formation de son personnel :

- Organiser et dispenser une séance d'instruction théorique à son personnel et communiquer aux conducteurs les évolutions de la réglementation en utilisant les moyens (matériels et supports pédagogiques) et la méthode adaptés, afin de pouvoir faire exécuter les missions de transport de façon tant réglementaire que sécuritaire pour les biens et les personnes ;
- Organiser des séances d'entraînement aux manœuvres spécifiques de pilotage, arrimages, attelages, chargement et déchargement de fret au travers de mise en situation et de réalisation physique de ces manœuvres afin de s'assurer de la maîtrise de l'ensemble de ces savoir-faire par l'ensemble de l'équipe de conducteurs.

Blocs de compétences

RNCP38340BC01 — Organiser les missions de transport routier et de marchandises dangereuses

LISTE DE COMPÉTENCES

Afin de prévoir la mission au plus près des scénarios possibles et donc de minimiser les risques d'imprévus dans le respect de la réglementation routière et des règles afférentes aux marchandises dangereuses :

- Rédiger la fiche d'itinéraire à partir de l'objectif à atteindre et en prenant en considération les contraintes de la réglementation afférentes au transport de marchandises dangereuses (hydrocarbures, poudres et explosifs, etc..) afin de d'effectuer la mission de transport dans les meilleures conditions sécuritaires et de circulation ;
- Calculer les délais et la durée de la mission en accord avec l'objectif à atteindre, sur la base de l'étude technique et opérationnelle afin d'effectuer la livraison dans les conditions de temps fixées ;
- Manager l'équipe de conducteurs et exploiter sa flotte de véhicules en tenant compte d'une part des contraintes techniques du fret à transporter, d'autre part de la disponibilité et des qualifications détenues par le personnel afin d'effectuer la mission de transport de la manière la plus efficace possible.

Afin que tout le personnel connaisse parfaitement la mission et la réalise dans de bonnes conditions :

- Planifier et préparer une séance d'information (briefing avant départ) au profit de tous les acteurs de la mission en s'appuyant sur la rédaction d'une fiche recensant tous les points majeurs de la mission de transport afin qu'ils soient assimilés par chaque conducteur ;
- Expliquer des missions individuelles en s'appuyant sur la fiche de mission et en insistant sur les points importants afin de s'assurer de la bonne compréhension individuelle et collective pour atteindre l'objectif commun ;
- Fixer à son équipe les règles de circulation à appliquer lors de la mission de transport en s'appuyant sur la réglementation en vigueur afin de préserver la sécurité des personnes et des biens ;
- Contrôler le chargement et l'arrimage du fret à partir des fiches techniques d'arrimage et de la réglementation de transport de marchandises dangereuses afin d'assurer la sécurité du chargement ainsi que la préservation des capacités motrices du véhicule.

Afin d'être certain que la mission s'est déroulée dans le respect des consignes et de la réglementation en vigueur :

- Analyser et contrôler la réalisation de la mission

en s'appuyant sur les comptes rendus de fin de mission des conducteurs et sur les relevés électroniques des véhicules afin de s'assurer du respect des consignes et d'identifier les points d'amélioration éventuels ;

- Prendre les mesures relevant de sa responsabilité en regard des dysfonctionnements éventuellement constatés par l'analyse des comptes rendus en vue d'améliorer les performances futures et d'en tirer un retour d'expérience utile à l'amélioration des missions futures.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Par la voie de la formation :

- contrôles de connaissances ;
- mises en situation contextualisées ;
- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.

Quelle que soit la nature de l'évaluation, l'évaluation s'appuie sur une logique de compétences.

Par la voie de la validation des acquis de l'expérience (VAE) :

- étude du livret 2 de présentation de l'expérience ;
- entretien avec le jury ;
- mise en situation, simulée ou réelle, si nécessaire.

RNCP38340BC02 — Gérer une flotte de véhicules de transport routier et marchandises dangereuses

LISTE DE COMPÉTENCES

Afin de suivre la flotte de façon optimale pour la mise en œuvre des missions de transport de marchandises :

- Mettre à jour le tableau de bord en fonction des caractéristiques des véhicules et des missions pour la mise en cohérence entre les moyens et les missions ;
- Gérer le potentiel de la flotte de véhicules en tenant compte du kilométrage et des périodes de visites et d'entretien afin d'affecter le véhicule idoine à chaque mission de transport ;
- Procéder à l'analyse de l'état des véhicules de la flotte en exploitant les comptes rendus de fin de mission et en regard des obligations d'entretien périodique, afin de s'assurer de l'état des véhicules et d'envisager les opérations de maintenance éventuelles avant de les affecter à une nouvelle mission.

Afin d'avoir une flotte opérationnelle pour la mise en œuvre des missions de transport :

- Planifier l'entretien préventif et curatif des véhicules de la flotte par anticipation au regard de la réglementation en matière d'entretien et de contrôle des matériels de transport afin de s'assurer de la conformité permanente de la flotte de véhicules ;
- Contrôler que les conducteurs réalisent les opérations de vérification du véhicule en s'assurant qu'ils respectent la réglementation, et se conforment aux normes en vigueur, y compris celles relatives au transport de matières dangereuses, pour garantir l'intégrité des biens, des personnes, de l'environnement ;
- Procéder aux demandes d'échanges, de complètement, de mise en réparation, en enregistrant les ordres sur un tableau de bord ou journal pour être en conformité avec la réglementation, en les planifiant selon les missions à venir pour une programmation à jour.

Afin de garantir un entretien conforme des véhicules :

- Planifier et suivre les mises en réparation et en séances d'entretien programmées (au sein des échelon spécialisés de maintenance) en s'appuyant sur le tableau de bord de suivi des matériels et en missionnant le personnel pour effectuer le dépôt des véhicules à l'échéance, afin de disposer d'un parc de véhicules permettant de réaliser les missions en respectant la réglementation en vigueur ;
- Suivre les dossiers de mises en réparation externalisées auprès des concessionnaires en s'appuyant sur le tableau de bord et les carnets d'entretien dédiés afin de limiter les durées d'indisponibilité de sa flotte.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Par la voie de la formation :

- contrôles de connaissances ;
- mises en situation contextualisées ;
- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.

Quelle que soit la nature de l'évaluation, l'évaluation s'appuie sur une logique de compétences.

Par la voie de la validation des acquis de l'expérience (VAE) :

- étude du livret 2 de présentation de l'expérience ;
- entretien avec le jury ;
- mise en situation, simulée ou réelle, si nécessaire.

RNCP38340BC03 — Gérer les compétences professionnelle d'une équipe de conducteurs de véhicules de transport routier et marchandises dangereuses

LISTE DE COMPÉTENCES

Afin d'optimiser les compétences professionnelles du personnel de la flotte :

- Suivre le tableau de bord du personnel en s'appuyant notamment sur le planning et en recensant les évolutions des situations administratives afin de manager l'équipe de conducteurs en tenant compte des indisponibilités programmées et des éventuelles situations individuelles de handicap nécessitant l'adaptation des conditions de réalisation des missions ;

- Tenir à jour une base de données « formation » du personnel de l'équipe de conducteurs, en recensant les qualifications nécessitant un recyclage régulier et les formations constituant des étapes du parcours professionnel, afin de garantir l'employabilité actuelle et future de l'équipe de conducteurs et/ou de mettre en adéquation les qualifications détenues avec les exigences du poste.

Afin de maintenir le niveau de qualification de son personnel :

- Identifier le personnel devant faire l'objet d'un recyclage ou d'une mise en formation initiale, en s'appuyant sur le tableau de suivi « formation » et à partir des évolutions de la réglementation afin de disposer de personnel / conducteurs formé et à jour de recyclage pour la réalisation des missions de transport ;
- Inscrire les formations à mener en interne en planification et/ou commander les formations sous-traitées auprès d'un organisme extérieur, en tenant compte de l'emploi du temps de chacun, des contraintes et des impératifs professionnels afin de disposer de conducteurs qualifiés et à même de remplir les missions de transport de marchandises ;
- Déterminer le contenu de la formation à dispenser et les modalités de mise en œuvre, en tenant compte du profil des stagiaires à former et en procédant aux mises à jour de la réglementation de référence, en vue de développer ou maintenir les compétences requises par les conducteurs effectuant les missions de transport de marchandises dangereuses par voie routière.

Afin de conduire la formation de son personnel :

- Organiser et dispenser une séance d'instruction théorique à son personnel et communiquer aux conducteurs les évolutions de la réglementation en utilisant les moyens (matériels et supports pédagogiques) et la méthode adaptés, afin de pouvoir faire exécuter les missions de transport de façon tant réglementaire que sécuritaire pour les biens et les personnes ;
- Organiser des séances d'entraînement aux manœuvres spécifiques de pilotage, arrimages, attelages, chargement et déchargement de fret au travers de mise en situation et de réalisation physique de ces manœuvres afin de s'assurer de la maîtrise de l'ensemble de ces savoir-faire par l'ensemble de l'équipe de conducteurs.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Par la voie de la formation :

- contrôles de connaissances ;
- mises en situation contextualisées ;
- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.

Quelle que soit la nature de l'évaluation, l'évaluation s'appuie sur une logique de compétences.

Par la voie de la validation des acquis de l'expérience (VAE) :

- étude du livret 2 de présentation de l'expérience ;
- entretien avec le jury ;
- mise en situation, simulée ou réelle, si nécessaire.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Au sein du ministère des armées, le titulaire de la certification professionnelle "logisticien en transport routier et marchandises dangereuses" est affecté dans un régiment de 1 000 personnes environ (ou au sein d'un groupement de soutien dont les effectifs peuvent être moindres). Il travaille au sein d'une structure très hiérarchisée, au sein d'un peloton d'une quarantaine de personnes.

Le peloton est une unité de 18 vecteurs (PL-SPL-Citernes) avec des équipages dédiés. Il est commandé par un officier du grade de lieutenant ou un sous-officier supérieur responsable de l'ensemble des activités. Le chef de peloton s'appuie sur les compétences techniques de ses logisticiens en transport routier et marchandises dangereuses (appelés chefs d'escouade).

Le logisticien en transport routier et marchandises dangereuses coordonne les missions de transport de fret de 12 conducteurs.

Sa responsabilité est totalement engagée en matière de sécurité des biens et des personnels et de l'application de la réglementation du transport, notamment du transport de marchandises dangereuses. Son autonomie est très importante, voire totale, en particulier lors des missions de transport sur le territoire national.

Il est en effet appelé à exécuter ses missions en métropole ou peut être projeté en outre-mer et à l'étranger notamment sur un théâtre d'opérations extérieures dans un contexte multinational plus ou moins hostile.

Dans le secteur civil, le titulaire de la certification professionnelle "logisticien en transport routier et marchandises

dangereuses" peut exercer auprès d'une grande variété d'employeurs tels les entreprises de transport, les entreprises de messagerie, les plates-formes logistiques et aussi les convois exceptionnels.

Généralement, il travaille avec une grande autonomie dans un cadre varié, allant de la PME en passant par la collectivité territoriale et les grandes entreprises multinationales.

Il est placé sous les ordres d'un chef d'équipe. Son autonomie est large et sa responsabilité est également totalement engagée en matière de sécurité des biens et des personnes et de l'application de la réglementation. Et selon les structures d'emploi, il peut également être responsable d'une équipe de taille variable.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le métier visé par la dénomination de la certification professionnelle est celui de « Logisticien en transport routier et marchandises dangereuses », au sein du ministère des armées comme dans le secteur civil.

Au sein du ministère des armées cette fonction renvoie aux postes de :

- chef d'escouade de transport (PL-SPL) ;
- chef d'escouade de citerne tactique (PL-SPL-Citerne) ;
- chef d'escouade manutention transport (PL-SPL) ;
- chef d'escouade porte-engins (PL-SPL) ;
- adjoint chef d'escouade de transport (PL-SPL) ;
- adjoint chef d'escouade de citerne tactique (PL-SPL-Citerne) ;
- adjoint chef d'escouade manutention transport (PL-SPL) ;
- adjoint chef d'escouade porte-engins (PL-SPL) ;
- responsable régulation ravitaillement (PL-SPL) ;
- technicien manutention régulation ravitaillement (PL-SPL) ;
- technicien gestion de parc automobile (PL-SPL) ;
- technicien gestion planification transport (PL-SPL) ;
- chef d'équipe portuaire ;
- chef de groupe portuaire (PL-SPL).

Dans le secteur civil, les postes correspondant à la fonction de « logisticien en transport routier et marchandises dangereuses » sont :

- agent d'exploitation transport routier de marchandises ;
- agent litiges transport de marchandises ;
- assistant service d'exploitation transport de marchandises ;
- chef de camionnage ;
- chef de trafic transport routier de marchandises ;
- exploitant jour/nuit transport routier de marchandises ;
- exploitant transport routier de marchandises ;
- litigeur transport ;
- responsable de quai messagerie ;
- technicien de planning transport routier de marchandises ;
- technicien d'exploitation transport routier de marchandises ;
- gestionnaire de fret ;
- gestionnaire de flotte ;
- animateur logistique ;
- approvisionneur logistique ;
- assistant d'exploitation logistique ;
- assistant logistique ;
- chef de quai logistique ;
- chef de quai réception / expédition ;
- chef de service logistique ;
- chef d'équipe en entrepôt ;
- conseiller logistique entrepôt ;
- responsable gestionnaire de stock ;
- superviseur de ligne logistique ;
- superviseur d'opérations logistiques ;
- technicien logistique ;
- affréteur de transport ;

- chef de groupe ou de service affrètement.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

La certification professionnelle de "logisticien en transport routier et marchandises dangereuses" enregistrée dans le répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ne permet pas à elle seule d'exercer au sein du ministère des armées le métier désigné par son intitulé. Le statut de personnel militaire ou civil des Armées est exigé, sous réserve des conditions de recrutement en vigueur.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Conditions de travail contraignantes, Non-attractivité salariale, Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	1 880 €
Familles professionnelles (FAP)	J0X33 — Magasiniers et préparateurs de commandes peu qualifiés · tension 2/5 (Faible) J0X34 — Magasiniers et préparateurs de commande qualifiés · tension 3/5 (Modérée) J1X80 — Responsable du magasinage et de la logistique (non cadres) · tension 5/5 (Très élevée) J4X62 — Employés administratifs et commerciaux des transports · tension 1/5 (Très faible) J5X40 — Agents d'exploitation du transport · tension 3/5 (Modérée) J5X80 — Techniciens d'exploitation et d'administration des transports · tension 4/5 (Élevée) J6X90 — Cadres des transports et du tourisme · tension 3/5 (Modérée) J6X92 — Cadres de la logistique · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	44 517
Jugés difficiles à recruter	29 %
Emplois saisonniers	31 %
Familles professionnelles (FAP)	J0X33 — Magasiniers et préparateurs de commandes peu qualifiés J0X34 — Magasiniers et préparateurs de commande qualifiés J1X80 — Responsable du magasinage et de la logistique (non cadres) J4X62 — Employés administratifs et commerciaux des transports J5X40 — Agents d'exploitation du transport J5X80 — Techniciens d'exploitation et d'administration des transports J6X90 — Cadres des transports et du tourisme J6X92 — Cadres de la logistique

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Le dispositif de certification, hors voie de la VAE, est accessible au personnel du ministère des armées qui réunit les prérequis de parcours de formation et les conditions d'accès en vigueur.

Pour l'accès à la formation de spécialité de 1er niveau « régulation-ravitaillements » (FS1 REG-RAV) dont la réussite conduit à l'attribution de la certification professionnelle, le personnel militaire doit :

- être sous-officier titulaire du certificat militaire de 1er degré (CM1) ;

- détenir le certificat technique élémentaire (CTE) du domaine « régulation-ravitaillements ».

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Pour prétendre à la certification professionnelle "logisticien en transport routier et marchandises dangereuses", par la voie hors VAE, le candidat devra suivre avec succès la formation de spécialité de 1er niveau « régulation-ravitaillements » (FS1 REG-RAV) et le stage TMD VR classe 1 et/ou classe 3.

Dans tous les cas, par la voie de la formation ou par la voie de la VAE, l'attribution de la certification professionnelle "logisticien en transport routier et marchandises dangereuses" est conditionnée par l'acquisition des compétences des trois blocs de compétences qui la composent.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury hors VAE comprend de trois à cinq membres :

- le commandant de l'école du Train et de la logistique opérationnelle ou son représentant (président) ;
- deux membres du collège "professionnel" ;
- des membres du collège "formateur".

Le jury hors VAE de trois membres comprendra, si possible, au moins deux professionnels du secteur concerné.

Les « professionnels » sont représentés par tout professionnel du secteur concerné, hors formateurs, hors organisme certificateur si possible.

Dans tous les cas, des suppléants sont désignés.

Les membres du jury hors VAE sont également désignés avec le souci d'assurer une représentation équilibrée entre les femmes et les hommes, en fonction du « vivier » du métier.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury de validation des acquis de l'expérience (VAE) est composé à raison d'au moins deux représentants qualifiés des professions et d'une représentation de l'organisme de formation (formateur, concepteur pédagogique, ...). En tout état de cause, le nombre de professionnels doit être supérieur à celui des formateurs.

Le jury de VAE comprend de trois à cinq membres :

- le commandant de l'école du Train et de la logistique opérationnelle ou son représentant (président) ;
- deux membres du collège "professionnel".

Ces deux membres du collège "professionnel" peuvent être :

soit salarié du domaine concerné titulaire de la certification ou équivalent ;
soit une personne encadrant des titulaires de la certification (« employeur »).

- deux membres du collège "formateur" (formateurs du cours concerné).

Les "professionnels" sont représentés par tout professionnel du secteur concerné, hors formateurs, hors organisme certificateur si possible.

Dans tous les cas, des suppléants sont désignés.

Les membres du jury de VAE sont

également désignés avec le souci d'assurer une représentation équilibrée entre les femmes et les hommes, en fonction du « vivier » de la spécialité concernée.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	17/10/2028
Date de dernière délivrance possible	17/10/2032

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2022	51	—	100 %	—
2021	85	—	100 %	—
2020	79	—	100 %	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP29718

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38340/>